

MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 07 AVRIL 2017

Sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme BROWET Joëlle, M. VAUCHELLE Patrick (jusqu'à 20 h 50), Mmes CENSIER Christine, BODIN Evelyne, MATS Anik et PRUVOST Gisèle, M. CARPENTIER Didier et PETIT Jean-Luc, Mme MOKRI Djamila et Mme BOMOU Carine, MM. DELIGNY Frédéric, NAVARRO Julien, DEVAUX Sébastien, MM. LOISEL Jacques, DECEUNINCK Philippe et Mme FONTAINE Anne-Sophie.

Absents excusés :

M. Patrick VAUCHELLE qui avait donné pouvoir à M. PETIT Jean-Luc (à partir de 20 h 50), Marcel RISO qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles, Mme Estelle COURSEAUX qui avait donné pouvoir à Mme BROWET Joëlle et M. Camal ADDA ALI.

Secrétaire :

Mme Djamila MOKRI.

Exercice 2016 – Comptes administratifs de la commune, des services de l'eau et de l'assainissement et comptes de gestion

Pour l'année 2016, les résultats des comptes administratifs sont les suivants :

Commune

Compte administratif adopté à la majorité : 18 voix pour, 2 abstentions (M. DECEUNINCK Philippe et Mme FONTAINE Anne-Sophie) et 1 contre (M. LOISEL Jacques)

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	770 653,41 €	1 994 824,86 €
Dépenses	706 018,11 €	2 295 182,28 €
Résultat	- 64 635,30 €	300 357,42 €

Service de l'Eau

Compte administratif adopté à la majorité : 18 voix pour et 3 abstentions (M. LOISEL Jacques, M. DECEUNINCK Philippe et Mme FONTAINE Anne-Sophie)

	Investissement	Exploitation
Recettes	26 559,85 €	16 401,16 €
Dépenses	15 749,00 €	49 880,12 €
Résultat	-10 810,85 €	33 478,96 €

Service de l'assainissement

Compte administratif adopté à la majorité : 19 voix pour et 2 abstentions (M. DECEUNINCK Philippe et Mme FONTAINE Anne-Sophie)

	Investissement	Exploitation
Recettes	238 088,62 €	79 685,91 €
Dépenses	248 490,17 €	43 510,76 €
Résultat	10 401,55 €	-36 175,15 €

Les résultats des comptes de gestion présentés par le Receveur Municipal étant identiques, ces documents sont adoptés à la majorité par 20 voix pour et 2 abstentions (M. DECEUNINCK Philippe et Mme FONTAINE Anne-Sophie) pour celui de la commune et à l'unanimité pour ceux des services de l'assainissement et de l'eau.

Affectation des résultats des comptes administratifs 2016 (commune, services de l'eau et de l'assainissement)

A l'unanimité, les résultats du compte administratif 2016 sont affectés au budget primitif 2017 de la manière suivante :

COMMUNE

Déficit d'investissement reporté	72 352,22 €
Excédent de fonctionnement reporté	250 000,00 €
Excédent d'exploitation capitalisé	300 358,41 €

SERVICE DE L'EAU

Excédent d'investissement reporté	3 503,50 €
Excédent d'exploitation reporté	134 551,15 €

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Déficit d'investissement reporté	18 394,59 €
Excédent d'exploitation reporté	48 607,27 €
Excédent d'exploitation capitalisé	100 000,00 €

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2017

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017. Pour mémoire, ils s'élèvent à

- Taxe d'habitation	10,50 %
- Taxe foncière bâtie	27,30 %
- Taxe foncière non bâtie	61,79 %

Budget primitif 2017 : commune, services de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal, à la majorité par 20 voix pour et 2 abstentions (M. Philippe DECEUNINCK et Mme Anne-Sophie FONTAINE), a adopté le montant des subventions aux associations pour l'année 2017 – les élus, présidents d'une association n'ont pas pris part au vote pour l'attribution de la subvention à leur association -

Le Conseil Municipal a ensuite adopté, à la majorité, par 19 voix pour, 2 voix contre (M. Philippe DECEUNINCK et Mme Anne-Sophie FONTAINE) et 1 abstention (M. Jacques LOISEL) le budget primitif de la commune, du service de l'eau et du service de l'assainissement à savoir :

Budget communal

Section de fonctionnement	2 510 010,00 €
Section d'investissement	980 062,00 €

Les budgets des services de l'assainissement et de l'eau ont été adoptés par 19 voix pour et 3 abstentions (M. Jacques LOISEL, M. Philippe DECEUNINCK et Mme Anne-Sophie FONTAINE)

Service de l'assainissement

Section d'exploitation	190 124,00 €
Section d'investissement	289 572,00 €

Service de l'eau

Section d'exploitation	
Dépenses	18 375,00 €
Recettes	179 551,00 €

Section d'investissement	
Dépenses	45 300,00 €
Recettes	119 129,00 €

Indemnité de fonction des élus – Modification réglementaire de l'indice terminal

Dans le cadre du PPCR (protocole parcours professionnel carrières et rémunérations), il a été décidé d'aligner les indemnités de fonction sur l'indice brut terminal de la fonction publique. Les taux votés précédemment restent inchangés.

Actualisation du tableau des effectifs

Suite à la mise en œuvre du PPCR, le tableau des effectifs de la collectivité a été actualisé afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale.

Personnel

Il a été décidé de créer un poste en contrat unique d'insertion CAE et un emploi permanent de catégorie A.

Demandes de subvention auprès de l'Etat au titre de la réserve parlementaire

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à deux dossiers de demande de subvention à savoir

- acquisition de matériel pour un entretien mécanique des voiries et espaces verts
- remplacement des anciens points lumineux par des leds (rue Mitterrand, partie des rues de Coivrel, d'Audivillers, Louis Henry et de Crèvecoeur, rond-point RD 938 et chemin du Tour de Ville) et rénovation des armoires d'éclairage public

Fait à Maignelay-Montigny, le 10 avril 2017

*Pour Le Maire empêché,
Le Maire-Adjoint,
Gilles LEGUEN*